



Wallonie

Province du Brabant wallon
Commune de 1315 INCOURT

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame De Valensart Schoenmaeckers – Pouppez, demeurant rue du Bois des Queues, 1D à 1315 Piétrebais

Le bien concerné est situé rue du Bois des Queues, 1D à 1315 Piétrebais, et est cadastré 04 A n° 470 D.

Le projet consiste en la construction d'un volume secondaire à l'arrière d'une maison unifamiliale [et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au permis d'urbanisation :

-le volume secondaire à toiture plate – le revêtement de façade en bardage bois – les châssis en aluminium

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures , **uniquement sur rendez-vous** à l'adresse suivante : Administration communale de Incourt, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Marie KESSELS, ☎ 010/23.95.98, ☎ 010/88.93.72, ✉ urbanisme@incourt.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/02/2021 au 15/02/2021 au Collège communal :

•par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de INCOURT, Rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;

•par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général,

Françoise LEGRAND



Le Bourgmestre,

Léon WALRY